

**ÉTABLISSEMENT**

SICTIAM (06)
Business Pôle 2
1047 route des Dolines -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE FOURNITURES

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

SICTIAM (06), Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tel : +33 492969292. Fax : +33 492969296. E-mail : marches@sictiam.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.sictiam.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Syndicat mixte informatique

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

ACQUISITION ET MAINTENANCE D'UNE APPLICATION COMPLÈTE DE GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

48900000

Code NUTS : FRL03

Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet l'acquisition et la maintenance d'une application complète de gestion de l'eau et de l'assainissement, pour les besoins des adhérents du SICTIAM.

La description des fournitures et services et leurs spécifications techniques, est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Les délais maximums d'exécution des prestations sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Les délais d'exécution sont ceux sur lesquels le titulaire s'est engagé dans son offre.

Type de marché

fournitures : Achat

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires définis par le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Le montant maximum des commandes par application des prix définis par le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) est de 210.000 EUR HT pour la durée totale de l'accord-cadre reconductions comprises.

La prestation n'est pas décomposée en lots. Le SICTIAM ne peut allouer géographiquement ou techniquement le présent accord-cadre sauf à rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, les prestations doivent nécessairement être assurées de manière homogène par un prestataire unique. La dissociation des modules objet de l'accord-cadre générerait des interfaces et partages de responsabilité sources de dysfonctionnement. En conséquence, il n'y a pas d'allotissement de l'accord-cadre.

Valeur estimée hors TVA : 210000 euros

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 1 an.

Il est ensuite renouvelable 3 fois pour une période de 1 an par reconduction expresse.

Au moins trois mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la

reconduction du contrat.

Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

Par ailleurs, en cas de non reconduction, le titulaire ne peut demander le versement d'indemnités et le droit à paiement acquis ne s'applique pas. Le titulaire est tenu d'exécuter les commandes en instance et les bons de commande qui sont émis par l'acheteur jusqu'à la date d'échéance concernée.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 12 octobre 2020 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Informations sur l'accord cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 4

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre : 210000 euros

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

Il n'est pas exigé de cautionnement ni de retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. En application de l'article R.2191-16 du Code de la commande publique, le titulaire bénéficie d'une avance égale à 5 % du montant (HT) de la commande, sauf renoncement indiqué à l'acte d'engagement. Cette avance est portée à 10% si le titulaire est une Petite et Moyenne Entreprise (PME). Le délai maximum de paiement est de 30 jours à compter de la réception par le SICTIAM de la demande du titulaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Si l'accord-cadre est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises :

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

La liste des documents à fournir est indiquée dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

AFF-25-2020

Renseignements complémentaires :

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Après examen des offres remises, l'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les opérateurs économiques sur la base des offres, même irrégulières ou inacceptables, sur tous les éléments de l'offre technique et commerciale sans modifier substantiellement les caractéristiques et les conditions d'exécution du contrat. Les autres modalités de négociation sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice 33, boulevard Franck-Pilatte BP 4179 06359 Nice Cedex 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. URL : <http://nice-tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité interrégional de règlement amiable Place Félix-Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 FRANCE. Tél. +33 048435455. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. URL : <https://www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-litiges>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nice 33, boulevard Franck-Pilatte BP 4179 06359 Nice Cedex 4 FRANCE. Tél. +33 492041313. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. URL : <http://nice-tribunal-administratif.fr>.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SICTIAM (06) Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257 , à l'attention de Monsieur Le Président , 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. URL : <http://marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

14 septembre 2020